

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# É FANTASQUE.

UBIN, R. dacteur, } PROPRIÉTAIRES. { No. 2, Rue Grant, St. Roch.  
ROWEN, Imprimeur, } { No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me  
plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Prix : deux sous.

3. Québec, 28 Janvier, 1841. No. 17.

## MÉLANGES.

### PETITESSES DU GRAND MONDE.

(Mœurs Anglaises.)

à quelques jours, un de nos amis qui eut en 1835 la louable perspicacité de se garantir, et évasion, de l'amnistie du système de modération, et qui, par suite, a aujourd'hui sur l'avantage d'être *proscrit* à Londres, tandis que nous sommes *libres* à Paris. — Armand, veux-je dire, racontait, dans la *Revue du Progrès*, un trait dont il a été le témoin et eigné avec une netteté révoltante les belles mœurs de l'aristocratie anglaise. Il n'y e laid, en général, comme ce qu'on appelle le *beau monde*.

gissait, dans l'histoire d'Armand Mairast, d'une jeune et jolie bourgeoise, fille d'un respectable, laquelle inspira de l'amour au marquis de Blandfort, un des héritiers de e maison de Malborough, le même qui, à son époque, s'en allait en guerre. Le mar-pouvant vaincre la résistance de Sarah Law lui promit mariage, et bientôt, en-pré-u père de la jeune fille; il l'épousa secrètement, chez M. Law lui-même, devant un amené par lui, après quoi les époux se firent appeler le capitaine Lawson et sa femme. Je tems après la naissance d'un fils, la malheureuse femme découvrit que le prétendu t'était qu'un ami de Blandford, déguisé pour cette sacrilège comédie. Elle fut dé-avec son enfant, et devint folle le jour où celui qu'elle croyait son mari conduisit à la fille du lord comte Galloway.

quelque part que cela vint, on l'appellerait, en France, une infâme coquinerie, et l'on ait, sur la dénonciation de la presse, un procureur du roi qui serait forcé de poursuivre, ury qui condamnerait. En Angleterre, c'est pour l'aristocratie une gentillesse, et les t impuissantes pour réprimer ces excès gentilhomniers. Allons donc! elles ont bien faire pour assurer l'observance du saint jour du dimanche!

, à Londres, il s'est bien trouvé un journal pour dénoncer ce fait odieux; mais au lieu pour instruire contre le coupable, il n'en est apparu que pour accuser le Journal de tion. Le journal a été condamné, parce qu'à Londres, il y a, comme à Paris, des lois ombre qui protègent les grands coupables contre la révélation des faits les mieux éta-lais tout ce que nous venons de raconter en peu de mots a été constaté; il a été même que ces abominables manœuvres remontent à 1817, et que par conséquent 20 ont passés sans que la flétrissure de la publicité, à défaut de celle de la justice, ait de- compte au grand seigneur et à ses complices de leur indigne complot. La seule-pu- lui a été infligée, c'est cette allocution du juge: "Si le marquis tont seul s'était nité devant nous pour poursuivre la diffamation, je n'hésite pas à dire que nous l'au- léboué de sa demande. Car il résulte des témoignages et des documens qu'il s'est des machinations criminelles pour flétrir dans son présent et son avenir une jeune que de tout respect."

Du reste, cela n'empêchera pas le marquis de Blandford de siéger à la chambre des pairs de faire des lois pour réprimer les méfaits de la *canaille*.

Voici un autre fait que nous trouvons ce matin dans le *Droit* :

« Avant-hier, un célèbre dandy de Londres, M. Williams-Jones Burdett, neveu de Francis Burdett, député de Westminster, comparait à son tour devant le bureau de la Cour de Marlborough-Street, sous la prévention d'ivrognerie. Qu'un enfant de bonne famille ramassé ivre mort au coin d'une borne par un agent de police, ou arrêté dans quelque mauvais lieu, avec des filles de joie, cela est trop commun et de trop bon ton pour que la presse en parle et le blâme. Nous n'aurions donc pas appris à nos lecteurs que le neveu du sénateur de Westminster avait été condamné comme ivrogne à 5 scilling, d'amende des débats de ce petit procès ne contenaient des révélations importantes sur les *recrutés de l'aristocratie anglaise*.

« La veille au soir, M. Williams-Jones Burdett et plusieurs de ses amis avaient donné un domestique des cochers de cabriolets de la place de Haymarket, pauvre diable très gracieux de la nature et sous le rapport physique et sous le rapport moral, une énorme boisson de gin, lui promettant cinq schellings de récompense s'il consentait à l'avaloir d'un seel. Ils s'agissait d'un pari où des sommes considérables se trouvaient engagées. Le malheureux séduit par l'appât du gain et ne connaissant pas le danger auquel il s'exposait, avala le contenu de la bouteille ; mais quelques minutes après il tomba mort.

« En vain les policemen qui le relevèrent s'efforcèrent-ils de le secourir, en vain le chirurgien du voisinage retira de l'estomac de cet infortuné, à l'aide de la pompe nouvelle inventée, une partie du liquide qu'il venait d'avaloir ; il était mort d'une attaque d'apoplexie.

« Une enquête a eu lieu, et le jury a rendu son verdict en ces termes : « Le défunt est mort d'une attaque d'apoplexie déterminée par la trop grande quantité de gin qu'il a bue le soir très grave de lui faire boire M. Burdett et ses amis. »

Du reste il n'est nullement question de poursuivre ces aimables viveurs, qui continuent à tomber chaque jour ivres dans les rues, côte à côte avec les malheureux qu'on y voit d'inanition.

C'est là, pour ainsi dire, le drame des orgies de l'aristocratie anglaise, M. Eugène Godeaux dans le feuilleton du *Siccle* se charge de nous en donner, ce matin même, le vaudeville.

« Lord . . . , après s'être ruiné dans les délices et les prodigalités d'une jeunesse geuse, pensa que le jeu était le meilleur moyen de rétablir ses affaires. Membre d'aristocratie où l'on joue très gros jeu, lord . . . se mit à pratiquer le wisk à cinq la fiche. Mais pour parvenir au but qu'il s'était proposé, il fallait, aider, quelque peu sard et tendre des pièges à la fortune ; lord . . . fit de son mieux, et il réalisa très constamment d'énormes bénéfices. Son étrange bonheur finit par éveiller des soupçons qu'un examen attentif et sévère changea en certitude. Les partners de lord . . . découvrirent le secret de ses ruses productives, et ils portèrent hautement contre lui une accusation d'escroquerie.—Le coupable devait être puni ; mais il fallait avant tout éviter un scandale public dont les journaux auraient pu tirer parti, car le club comptait parmi ses membres plusieurs personnages politiques très haut placés et qui ne manquaient pas d'ennemis dans la presse anglaise. L'affaire ne fut donc pas déférée aux tribunaux, et l'on convint de la famille. Une cour souveraine fut formée dans le sein du club, et lord . . . comparut devant des juges et un jury nommés par élections. Ses accusateurs apportèrent des preuves blanches ; ils se présentèrent les mains pleines de pièces de conviction, et démontrèrent à lord . . . escamotait les *hojnieurs* (on appelle ainsi au jeu de wisk les figures et les numéros) avoir préalablement marqué par un coup d'ongle ces cartes de choix.

« Lord . . . se défendit vainement contre des charges aussi positives ; les cartes qu'il avait été saisi entre ses mains en présence de témoins nombreux ; le flagrant délit, le soudroyant, et l'accusé fut condamné à l'unanimité des voix. Le tribunal, exceptionnellement jugé ne pouvait lui infliger que la flétrissure de son verdict et le banissement du club, non l'obliger à une restitution que les voies légales avaient seules le droit de poursuivre d'obtenir. Pour se consoler de sa mésaventure, lord . . . garda donc ses coups d'ongle.

« Dernièrement le marquis de L . . . plaignait le triste sort de lord . . .

« Après, tout, disait-il, ce pauvre homme est trop puni, c'est un des plus beaux coups de la loi anglaise. J'en ai eu pitié, et j'ai fait remettre chez lui ma carte de visite. »

« Sir Williams B . . . , un des hommes les plus spirituels de Londres, répondit au marquis de L . . . :

« Quoi ! vous avez voulu donner à lord . . . ce témoignage d'estime ?—Oui, vraiment.

avez-vous marqué votre carte d'un coup d'ongle?—Non.—En ce cas, il ne l'aura pas considérée comme un honneur."

Le lord en question siège encore aujourd'hui à la chambre des pairs, où son privilège lui permet de tricher les droits du peuple et de flouer les libertés publiques. C'est le cas de dire qu'il s'en fait un jeu.

Voilà ce qu'est l'aristocratie, en Angleterre. Que la perfide Albion nous fasse part de ses excellentes flanelles et de ses admirables rasoirs, mais qu'elle se garde bien de nous expédier les mœurs de sa bonne société.

Et pourtant, nous qui avons nos procès-Gisquet, Brossard et autres, ne faisons pas trop les fiers. Les aristocraties gouvernailantes sont à peu les mêmes en tout pays; et si en fait de femmes déshonorées, d'argent tripoté et de valeurs pêchées en eau trouble, nous voulions citer..... Mais silence! n'oublions pas que cet article a pour titre: *Mœurs anglaises.*"

## LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 28 JANVIER, 1841.

[Nous avons reçu de Londres, par la voie d'Halifax, la lettre dont nous donnons ci-après à nos lecteurs l'imparfaite traduction. Nous regrettons de ne pouvoir livrer à la même publicité le nom de son auteur. Quoique le sérieux et la portée de son style donneraient à présumer qu'elle n'était pas destinée à une feuille du genre de la notre, nous croyons ne point déplaire en lui consacrant une place: la vérité est assez rare pour être précieuse partout et sous toutes les formes; la lettre est elle-même une preuve que la vérité, quoique lente, finit toujours par se faire jour en dépit des entraves dont ses ennemis jonchent sa route. Espérons que les idées qu'elle exprime prévaudront et passeront de notre correspondant à d'autres plus en état d'apporter un remède à nos maux:]

Londres le 2 de Janvier 1841.

*Monsieur le Rédacteur du Fantasque.*

Quelques uns de mes amis me disent qu'il existe en Canada un journal indépendant, un journal qui ose dire à chacun ses vérités, aux petits comme aux grands et que ce journal est le votre; je vous prie donc de m'envoyer ce rare objet depuis son premier numéro, attendu que je désire m'instruire sur ce qui s'est passé depuis deux ou trois ans dans votre contrée, surtout sous le point de vue personnel; car, croyez-moi, monsieur, il est plus de rapports qu'on ne l'imagine entre l'homme et ses œuvres. Permettez moi, en attendant que j'aie eu le plaisir de lire vos productions, de vous adresser quelques observations que vous pourrez communiquer à vos lecteurs si vous les en jugez dignes.

Des gens qui reviennent du Canada m'apprennent qu'un gouverneur-général y fait beaucoup de bruit sous tous les rapports et sous tous les prétextes. Ces braves gens m'assurent qu'ils s'étaient rendus en votre pays pour s'y fixer et tâcher d'y établir un honnête commerce, mais que voyant combien ils avaient été trompés sur l'état de cette colonie, ils s'étaient hâtes de s'en retourner avant d'avoir risqué les fonds qu'ils se disposaient à consacrer à diverses spéculations qui demandaient une assurance de longue stabilité dans les affaires; chose qui ne leur parut point probable, d'après l'état de la politique et des esprits.

Avant de quitter leur patrie, m'ont-ils dit, ils pensaient le calme rétabli au Canada sur des bases certaines; les journaux et autres sources d'information où ils étaient allés puiser, leur avaient persuadé que l'arrivée de votre gouverneur-général actuel avait calmé toutes les haines, soulagé le malaise que les

troubles, la guerre civile, le règne de Sir John Colborne avaient fait naître ; ils avaient pensé d'après les paroles des ministres devant le parlement, que l'Union des provinces était désirée par la grande majorité des intéressés ; que ceux qui s'y opposaient n'étaient que quelques employés publics et leurs familles qui ne pouvaient voir le transport ailleurs du patronage gouvernemental, sans une profonde douleur, et sans être bien résolus d'y apporter une vive opposition. Ils s'étaient représenté la race canadienne française comme une horde ignorante, turbulente, fanatique et à demi sauvage, arriérée dans les sciences, préjugée contre tout ce qui provenait de la mère-patrie ; enfin une population digne au plus de devenir un objet d'exploitation et d'asservissement à celle d'une autre origine.

A leur arrivée dans ce pays qu'ils croyaient si calme sous le rapport politique et si troublé sous le point de vue social, ils virent bien qu'on se trompait en Angleterre ou qu'on y était trompé. Au lieu de cette unanimité si vantée au sujet de la grande question de l'union ils ne virent qu'opposition, que répugnance, que mauvais augures. D'un côté la mesure n'était supportée que dans l'espérance de sortir d'un embarras financier ; de l'autre on se prévalait d'une apathie provenant du découragement et d'une opposition qu'on n'attribue qu'à la déloyauté. Déception partout enfin, et rien que déception. Ils crurent entrevoir que l'union, loin de ramener ce calme sur lequel dépend la prospérité d'un pays, n'engendrerait à la mère-patrie que de nouvelles difficultés en éternissant des sujets de jalousie entre les diverses races de pays différents. On avait expliqué l'injustice envers les enfants d'une origine en représentant ceux-ci sous de fausses couleurs ; ils trouvèrent à la place de ces gens qu'on leur avait dit ignorants et fanatiques, des hommes affables, doux, hospitaliers, d'un sens droit pour la plupart et passablement instruits sur les connaissances ordinaires et usuëles ; plus que ceux de la même condition en Angleterre. Au lieu du calme qui naît d'un retour à la force de la loi, ils ne trouvèrent qu'une législation stupide, en butte au sourire, au mépris même de ses adulateurs et de ses créatures. Au lieu d'assurances de paix, ils n'ont vu que nouveaux sujets de guerre. Ils ont vu que les journaux qui vantaient si haut l'administration de votre lord de nouvelle fabrique (dont les lords de la vieille souche rient à gorge déployée, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion), n'étaient que les organes du noble gouverneur lui-même. Ils ont vu que nos plus minces personnages devenaient de hautes célébrités en traversant l'Atlantique par le moyen de quelques chelins payés à de complaisants hérauts ; ils ont compris alors, (pour moi je ne le comprends cependant pas encore), comment le petit et obscur marchand de chandelles était tout-à-coup devenu le phénix des politiques ; un talisman d'union, un phénomène d'habileté.

Prenez courage, habitants du Canada, le jour de la justice viendra, car celui de la vérité s'approche. Déjà l'on murmure hautement et dans toutes les classes, sur ceux qui se jouent des destinées du Canada. John Bull est bon, crédule, endurent ; mais sa main tombe rudement sur ceux qui l'ont trompé lorsqu'il s'est assuré de leur duperie.

Si vous le permettez je vous ferai parvenir bientôt quelques détails sur le personnel de l'administration qui exploite et tourmente votre pays ; peut-être que ceux qui se livrent à de sombres menées n'aimeront point le grand jour ; en attendant je dirai, comme le proverbe français : Nul n'est prophète en son pays.

J'ai l'honneur d'être,

\*\*\*\*\*

Adressez votre journal à \*\*\*\*\*, qui me le fera parvenir sûrement, en payant ce que vous réclamerez.